

Epidémiologie des addictions en Martinique

Synthèse réalisée pour l'ARS Martinique, septembre 2017
Observatoire de la santé de la Martinique

La consommation de substances psycho-actives en Martinique présente quelques particularités par rapport à celle des autres régions de France. L'usage d'alcool est relativement répandu, bien que le rhum produit localement ne soit pas la boisson la plus consommée, et la consommation de tabac est l'une des plus basses des régions de France. L'usage de produits interdits par la loi se caractérise par un recours préférentiel aux produits qui se fument ou se sniffent (cannabis principalement suivi du crack et de la cocaïne) alors que les opiacés ou les drogues de synthèse sont peu utilisés.

Chez les jeunes, des niveaux de consommation plutôt inférieurs aux moyennes nationales sauf pour le cannabis chez les garçons et certains indicateurs concernant l'alcool

En 2015, pour la première fois l'enquête ESPAD¹ de l'OFDT (Observatoire français des drogues et des toxicomanies) a pu se dérouler dans 4 DOM avec l'aide des Observatoires régionaux de santé et des services de santé scolaire. En Martinique, les principaux résultats sont les suivants. L'expérimentation du tabac et sa consommation quotidienne sont beaucoup moins souvent déclarées par les lycéens de Martinique que par ceux de l'Hexagone : ainsi 10 % ont un tabagisme quotidien contre 23 % dans l'Hexagone. De même l'expérimentation et l'usage de cannabis au moins 1 fois dans l'année apparaissent moins répandus chez les lycéens de Martinique que chez ceux de l'Hexagone : respectivement 35,6 % et 26,2 % *versus* 44,0 % et 35,9 %. Par contre l'usage régulier de cannabis (10 fois ou plus dans le mois) est équivalent : 7,7 % en Martinique comme dans l'Hexagone. Ceci est à mettre sur le compte des consommations des garçons pour lesquels tous les indicateurs d'usage du cannabis sont à des niveaux équivalents à ceux des lycéens de l'Hexagone alors que les filles déclarent des usages moins fréquents. Seule exception, pour la première fois une enquête en milieu scolaire retrouve un usage régulier de cannabis (10 fois ou plus dans le mois) du même niveau chez les lycéennes de Martinique (5,9 %) que chez celles de l'Hexagone (5,2 %) alors que jusqu'ici leur consommation déclarée était plus basse.

Les consommations plus nouvelles, comme celles de la chicha ou de la e-cigarette sont également moins souvent déclarées par les lycéens de Martinique que par ceux de l'Hexagone. Ainsi 6,2 % ont utilisé une chicha au moins une fois dans le mois en Martinique *versus* 15,5 % dans l'Hexagone et 5,6 % *versus* 10,0 % pour la e-cigarette (même fréquence, au moins 1 fois dans le mois).

Concernant les boissons alcoolisées, les indicateurs sont très contrastés, certains étant à des niveaux supérieurs aux moyennes nationales alors que d'autres sont inférieurs. L'expérimentation et la consommation d'alcool au moins 1 fois dans l'année sont plus élevées chez les lycéens de Martinique que chez ceux de l'Hexagone, ces résultats pouvant s'expliquer par la présence de boissons alcoolisées dans le cadre familial à l'occasion d'événements festifs (champagne notamment). Ainsi en Martinique 96,6 % des lycéens ont déjà bu de l'alcool et 84,0 % l'ont fait au moins une fois au cours de l'année écoulée comparés à respectivement 86,6 % et 79,2 % dans l'Hexagone.

A l'opposé les indicateurs concernant les ivresses sont à des niveaux plus bas en Martinique. Par exemple, 11,5 % *versus* 20,0 % ont été ivres au moins 1 fois dans le mois et 8,7 % *versus* 18,2 % ont été ivres au moins 3 fois dans le mois (ivresses répétées).

Les épisodes d'alcoolisation ponctuelle importante (binge drinking) apparaissent plus bas lorsqu'ils ne se produisent qu'à la fréquence d'au moins 1 fois par mois (34,3 % *versus* 41,5 %) mais pour des fréquences supérieures (3 fois ou plus, 10 fois ou plus) ils sont aussi fréquents en Martinique que dans l'Hexagone. Les différences selon le sexe déjà retrouvées dans de précédentes enquêtes sont toujours présentes surtout pour les ivresses.

Les épisodes d'alcoolisation ponctuelle importante ne sont cependant pas exceptionnels chez les jeunes femmes puisque 27,1 % des lycéennes de Martinique déclarent au moins 1 épisode dans le mois *versus* 42,3 % des lycéens.

Les résultats de l'enquête ESPAD sont concordants avec ceux de l'enquête ESCAPAD² qui concerne les jeunes participant à la Journée Citoyenneté Défense. A 17 ans, d'après ESCAPAD 2014, 16 % des garçons et 8 % des filles fument quotidiennement du tabac en Martinique contre 33 % des garçons et 32 % des filles dans l'Hexagone. L'usage régulier d'alcool (10 fois ou plus dans le mois) ainsi que les ivresses sont moins souvent déclarés par les jeunes de 17 ans de Martinique que leurs homologues de l'Hexagone.

Pour le cannabis on note des différences très nettes selon le sexe puisque l'usage régulier (10 usages ou plus dans le mois) est trois fois moins fréquent chez les filles (2 % en Martinique contre 5,8 % en moyenne hexagonale) alors que les proportions sont équivalentes chez les garçons (13 % en Martinique et 12,5 % dans l'Hexagone).

Chez les adultes, prédominance des boissons alcoolisées

D'après le Baromètre santé³ DOM de 2014, c'est pour la consommation d'alcool que les différences entre la Martinique et l'Hexagone sont les moins marquées. Ainsi, au cours de l'année écoulée, 86,1 % des 15-75 ans ont consommé de l'alcool en Martinique et 86,4 % dans l'Hexagone. De même la proportion de personnes considérées comme à risque chronique ou de dépendance vis à vis de l'alcool est de 8,4 % en Martinique et 7,5 % dans l'Hexagone. Par contre une proportion plus faible de la population de 15 à 75 ans déclare un usage hebdomadaire ou quotidien de boissons alcoolisées (36,3 % et 6,5 % en Martinique comparativement à 47,5 % et 9,6 % dans l'Hexagone).

On relève cependant des différences selon le sexe puisque les niveaux de consommation d'alcool des hommes sont assez similaires alors que ceux des femmes sont plutôt moins élevées en Martinique que dans l'Hexagone. On note également des modes de consommation différents selon l'âge puisque la consommation quotidienne d'alcool augmente avec l'avancée en âge alors que les alcoolisations ponctuelles importantes suivent une tendance inverse.

L'usage quotidien du vin est moins fréquent en Martinique qu'au niveau national alors que celui de la bière ou des alcools forts est plus fréquent.

En 2014, le tabagisme quotidien concerne 21 % des hommes et 11 % des femmes de 18 à 75 ans en Martinique contre respectivement 33 % et 25 % dans l'Hexagone. Cette consommation de tabac moins développée se traduit par une moins grande fréquence des problèmes de santé liées au tabagisme (cancers du poumon, maladies coronariennes).

Comme chez les jeunes, le cannabis est la substance interdite par la loi la plus consommée. Le niveau d'expérimentation est plus bas que la moyenne hexagonale : 25 % des 18-64 ans ont déjà consommé du cannabis au moins une fois dans leur vie en Martinique contre 42 % au niveau national.

Par contre l'usage régulier (10 usages ou plus dans le mois) est aussi répandu en Martinique que dans l'Hexagone (3 % des 18-64 ans). On constate cependant des écarts selon le sexe puisque l'usage régulier de cannabis concerne 6 % des hommes mais moins de 0,5 % des femmes en Martinique contre 5 % des hommes et 2 % des femmes dans l'Hexagone.

La consommation des autres substances interdites par la loi apparaît peu fréquente en population générale : en Martinique 1 % des 18-64 ans déclarent avoir déjà expérimenté la cocaïne, moins de 0,5 % le crack, l'ecstasy et les amphétamines. Dans l'Hexagone ces proportions sont respectivement de 5,6 %, 4,3 % et 2,3 %.

L'usage de substances psycho-actives en Martinique montre des niveaux de consommation différents selon le sexe, l'âge et le produit consommé. De plus les consommations sont le plus souvent en-dessous des moyennes nationales même si pour certains indicateurs les consommations déclarées atteignent ou dépassent ces moyennes.

Des méthodes d'estimation des consommations via le dosage des métabolites d'excrétion du cannabis et de la cocaïne/crack dans les eaux usées sont utilisées régulièrement en Martinique. Leurs conclusions vont à l'opposé des résultats des enquêtes en population. Ceci amène à se poser la question de la sous-déclaration des consommations de produits interdits par la loi dans les enquêtes par questionnaires même si d'autres facteurs peuvent aussi expliquer ces divergences.

Liens utiles

- Enquête ESPAD¹ : <https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/efxssw9.pdf>
- Enquête ESCAPAD² 2014 : <https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/efxssv5.pdf>
- Baromètre santé DOM³ de 2014: <http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1662.pdf>
- Baromètre santé DOM 2014, "Les usages de drogues illicites" : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1804.pdf>